

MINISTÈRE
DES ARMÉES

Opérations

Rechercher



Territoire
national

Europe

Afrique

Monde

Opérations

Point de
situation
des
opération

[Accueil](#)

[Opérations](#)

[Actualités des opérations](#)

[FAG – Bilan de l'opération CANOPÉE](#)

dans le domaine de la lutte contre l'orpaillage illégal en forêt équatoriale guyanaise

FAG – Bilan de

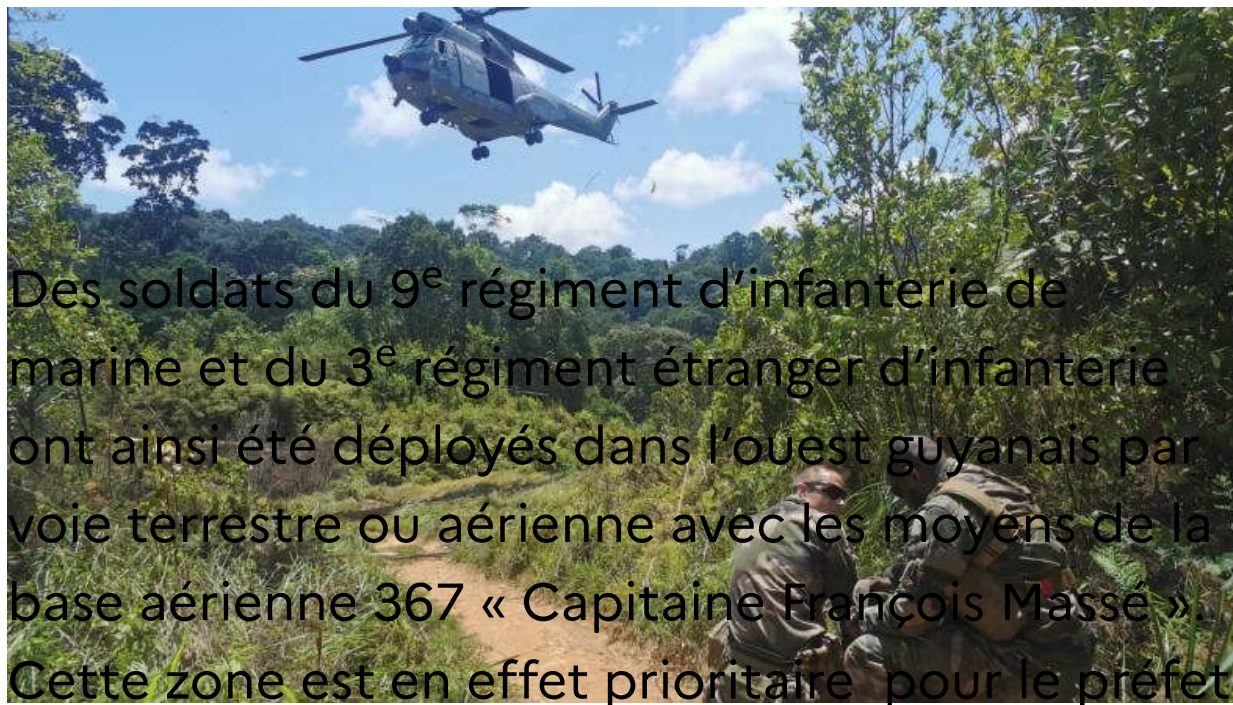
l'opération CANOPÉE dans le domaine de la lutte contre l'orpaillage illégal en forêt équatoriale guyanaise

Opération Forces de souveraineté

Forces armées en Guyane

Direction : Opérations / Publié le : 23/12/2022

Du 21 octobre au 9 décembre, les Forces armées en Guyane (FAG) ont été engagées dans une opération majeure de lutte contre l'orpaillage illégal, en appui des forces de la Gendarmerie nationale. L'opération CANOPÉE a combiné les effets des composantes terrestre, aérienne et maritime, mobilisant plus de 500 militaires français.



Des soldats du 9^e régiment d'infanterie de marine et du 3^e régiment étranger d'infanterie ont ainsi été déployés dans l'ouest guyanais par voie terrestre ou aérienne avec les moyens de la base aérienne 367 « Capitaine François Massé ». Cette zone est en effet prioritaire pour le préfet

et le procureur de la République. Des moyens maritimes ont également été mobilisés sur le littoral pour intercepter les flux logistiques illicites.

L'objectif de cette opération de grande ampleur était de prendre possession des principaux sites du bassin de Beiman et des zones Lipo-Lipo,

Atouka, Papaïchton et Saint-Jean du Petit Abounami. De cette manière, les militaires français ont fortement perturbé le retour au Brésil des chercheurs clandestins d'or, de minéraux ou de pierres précieuses.

La mise en place d'un poste de commandement tactique interarmées à Grand Santi, le long du fleuve Maroni, a permis aux militaires français de s'emparer des sites illégaux des orpailleurs de la façade Nord-Ouest de la Guyane.

Le bilan de l'opération est conséquent, 50 tonnes de matériels, 30 000 litres de carburant, 12 kilomètres de tuyaux de chantiers, 140 moteurs, 90 groupes électrogènes, 37 quads, 15 pirogues, 6 concasseurs, 3 kilos de mercure et

750 grammes d'or ont été saisis. Plus de 900 carbets ont également été démantelés. Au total, les orpailleurs illégaux ont perdu l'équivalent de 4 millions d'euros d'équipement, de matériels et de denrées diverses.

Fortes de 2 100 militaires, les FAG exercent des missions de soutien de l'action de l'État et contribuent aux missions de souveraineté. À ce titre, elles garantissent la protection du territoire national, et contribuent au maintien de la sécurité dans la Zone de responsabilité permanente unique Caraïbes (ZRP), à la lutte contre l'orpaillage illégal (opération Harpie), à la sécurisation du centre spatial guyanais (opération Titan), et à la lutte contre la pêche illégale. Dans le cadre de leur mission de police des pêches, les FAG garantissent

la souveraineté de la France sur les eaux placées sous sa juridiction, répondent aux engagements internationaux pris par la France dans le domaine de préservation des ressources halieutiques, et combattent les activités maritimes illicites.